

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 6
représentés	: 7
votants	: 7
Pour	: 7
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix juillet deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du quatre juillet deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre

Membres excusés ayant donné pouvoir : : Mr VERHELST Eduard pouvoir à Mr BOUTY Serge

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : : Mme BELLET Béatrice, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2024

Secrétaire de séance : Mr BREUX Sylvain

Délibération 2024/044 du 11 juillet 2024

Renouvellement partiel des compteurs d'eau pour les abonnés – étude de devis

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la compétence eau sera transférée à la communauté de communes des Portes de Vassivière au 1^{er} janvier 2025.

Madame le Maire indique qu'il a fallu procéder au changement de plusieurs compteurs d'eau ces derniers mois, qu'il ne reste plus que quelques compteurs, que d'ici la fin de l'année il est probable qu'il faille en changer à nouveau.

Madame le Maire insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir un stock suffisant pour assurer des remplacements de compteurs défectueux en cas de besoin urgent et de procéder de manière pluriannuelle au changement des compteurs des administrés pour lesquels les compteurs sont trop anciens ou défectueux ainsi que des bâtiments communaux (salle des fêtes, cimetière, place, mairie).

Madame le Maire propose deux devis au conseil municipal :

- Sté Brunata Zenner 26 € HT le compteur
- Sté Demussi entre 55 et 57 € HT le compteur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Décide d'accepter le devis de la société Brunata, pour un montant HT de 1 820€,
- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis.

Accusé de réception en préfecture

087-218705804-20240711-D2024-044-DE

Date de télétransmission : 15/07/2024

Date de réception préfecture : 15/07/2024

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme.

En Mairie le 11 juillet 2024

Le Maire

